



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



TERME DE RÉFÉRENCE (TDR) POUR LE RECRUTEMENT D'UNE INSTITUTION DE MICRO-FINANCES (IMF)

SELECTION d'IMF EN VUE D'APPUYER LES BENEFICIAIRES

Date de publication de l'appel : 15/11/2021

1. Préambule et Description du Service attendu

Le Projet « d'atténuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC ≥ 3 du Bas Nord-Ouest (4^e section Mahotièrre de Port-de-Paix et 1^e section Lacoma de Jean Rabel). » est mis en œuvre par le Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL) avec l'appui financier de Pain Pour Le MONDE (PPLM) par l'intermédiaire de la Diakonie Katastrophenhilfe (DKH) sur une durée de trois (3) ans au niveau de deux (2) sections communales suivantes: 4^{ème} section communale Mahotièrre de Port-de-Paix et 1^{ère} section communale Lacoma de Jean-RABEL avec Raymond comme zone d'intervention.

L'objectif général de ce projet est de « **Contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC ≥ 3 du Bas Nord-Ouest (4^e section Mahotièrre de Port-de-Paix et 1^e section Lacoma de Jean-Rabel).** En vue d'atteindre cet objectif global, le projet entend poursuivre les objectifs spécifiques suivants:

- L'auto-alimentation des familles en IPC ≥ 3 du Bas Nord-Ouest est améliorée ;
- Les gens en IPC ≥ 3 des deux sections communales des communautés de Port-de-Paix et Jean Rabel sont mieux préparés à faire face aux chocs naturels pouvant affecter leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A travers cette activité GADEL compte à assister les groupes cibles ci-dessous :

- 1500 familles en IPC 3 et 4 bénéficiaires de coupons alimentaires ;
- 1500 familles profitent de la distribution des aliments aux enfants MAM pour l'amélioration de leur nutrition ;
- 300 Femmes Enceintes et Allaitantes (FEA) pour l'amélioration de leur nutrition.

Bénéficiaires	Quantité de coupons	Durée
Familles en IPC 3 et 4	1500	3 mois
Femmes Enceintes et Allaitantes	300	3 mois
Enfants souffrant de Malnutrition Aiguë et Modérée	1500	5 mois



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïiti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com

Diakonie
Katastrophenhilfe

Le présent appel à manifestation d'intérêt vous est adressé en vue de procéder à une sélection d'IMF pour faciliter le paiement des marchands (es) du réseau en échange de coupons de produits alimentaires secs dans les sections communales de Mahotièrè et de Lacoma.

Seuls les IMF ayant manifesté leur intérêt à cet appel et ayant été sélectionnées, pourront être sollicitées et /ou faire l'objet d'une évaluation de risque au moment opportun pour la mise en œuvre des activités du projet.

Dossier de soumission

1. Une lettre de motivation décrivant les objectifs et les résultats déjà atteints par l'IMF dans le cadre des activités proposées par GADEL ;
2. Une méthodologie de mise en œuvre des activités proposées ;
3. Une proposition financière qui correspond à un coût fixe pour les transactions désignées ;
4. Une fiche de renseignement signée et tamponnée par le responsable de l'IMF ;
5. Les copies des documents légaux de l'IMF (Patente valide pour l'exercice fiscal en cours, Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre) ;
6. Une copie des documents d'identification du représentant statutaire de l'institution (matricule fiscal, carte d'identification nationale) ;
7. Composition de l'équipe : titre et rôle de chaque membre de l'équipe ;
8. Tout document prouvant l'expertise de l'IMF en matière d'échange de coupons ;
9. Rapports d'audit financier et comptable récents.

Critères d'éligibilité

1. L'expertise de l'IMF en matière d'échange de coupons ;
2. La redevabilité et le contrôle financier ;
3. La présence/localisation et l'ancrage dans les communautés ;
4. La capacité satisfaisante de couverture géographique de l'IMF dans les zones d'intervention du projet ;
5. La réputation de l'institution et de son personnel.

Catégories non concernées par l'appel

1. Personne physique sans affiliation institutionnelle
2. Les IMF non agréées à la CNC ou la banque centrale



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com

Diakonie
Katastrophenhilfe

2. Fonctionnement général

Dans le cadre des activités, GADEL procédera aux distributions des coupons qui seront échangés contre les produits alimentaires au niveau des sites de distribution dûment désignés par les vendeurs sélectionnés, formés et attitrés par GADEL dans le cadre de l'implémentation de l'action. Un système de coupon sera mis en œuvre en forme de carte sur format papier.

GADEL fournira aux bénéficiaires des coupons papiers. Ces derniers auront une valeur monétaire leur permettant de les échanger en produits secs selon le cycle de distribution.

Le service d'échange de coupons contre les denrées alimentaires sera disponible au sein des sites de distribution dans toutes les grandes zones de la 4^{ème} section communale Mahotière et au niveau des grandes localités de Raymond.

Une demande de devis sera formulée aux prestataires et ne concernera que les activités susmentionnées qui seront menées sur Mahotière et Raymond. En fonction de la capacité du prestataire et de son implantation géographique, GADEL se réserve le droit de sélectionner plusieurs prestataires pour couvrir l'intégralité des zones et des marchés : GADEL ne promet donc AUCUNE exclusivité aux prestataires.

3. Obligations du Prestataire retenu

- 1- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour effectuer la prestation dans des conditions de sécurité maximales (notamment le transport et d'infection à la COVID-19) : la sécurisation des fonds lors du transport est la seule responsabilité du prestataire ;
- 2- **GADEL ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de vol durant le transport et les montants volés devront être remboursés à GADEL. Le prestataire sera responsable de la sûreté de son staff, de ses équipements et de son matériel ;**
- 3- Proposer des lieux adaptés et sécurisés pour les paiements des coupons : GADEL validera les lieux proposés selon les normes de sécurité et risque d'infection à la COVID-19 ;
- 4- **Respecter scrupuleusement le planning convenu**, c'est-à-dire les lieux, jours et horaires de paiements définis avec GADEL et les vendeurs.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



- 5- **Garder de manière confidentielle** les délais, jours et heures des paiements des coupons ;
- 6- **Préserver** la dignité des vendeurs qui recevront les cash (paiement des coupons) tout en protégeant et en gardant confidentiel les données personnelles ;
- 7- Respecter les formats et dates limites pour remettre le bilan financier de l'activité au département des finances de GADEL ;
- 8- Remettre au représentant de GADEL l'intégralité des documents originaux après les services rendus ;
- 9- Fournir en fin du contrat une facture originale avec le montant correspondant à ses frais de prestation ;
- 10- En fin de contrat, à respecter le délai de soixante-douze heures (72h) pour rembourser à GADEL des sommes versées qui n'auront pas été distribuées aux commerçants.

4. Obligations de GADEL

- 1- **Fournir la liste exacte des Vendeurs** et proposer les lieux de paiement, proposer un calendrier de paiement ;
- 2- Communiquer les éventuels changements sur la liste ;
- 3- **Expliquer le fonctionnement** des distributions aux bénéficiaires et aux marchands et s'assurer qu'ils sont informés des dates et heures de ces distributions (échanges) ;
- 4- Valider des **lieux adéquats** pour les distributions, en lien avec les autorités locales et en accord avec le prestataire financier qui sera retenu pour les sections communales de Mahotièrè et de Lacoma (Raymond) ;
- 5- **Transmettre les fichiers et modèles de documents** attendus pour les bilans des activités ;
- 6- **Effectuer le virement bancaire** de l'argent qui sera versé aux Vendeurs sur le compte du prestataire financier, selon les montants prévisionnels ;
- 7- **Payer dans le délai convenu par les deux Parties les factures** conformes et acceptées, pour la prestation de permanence réalisée.

5. Modalités Financières

→ Il y aura donc bien **deux (2) types de flux financiers** entre GADEL et le prestataire retenu:

- les versements correspondant aux **montants distribués aux vendeurs** s'effectueront par GADEL;
- les paiements correspondant au **service rendu** par le prestataire, c'est-à-dire les frais engendrés par la prestation d'échanges de coupons.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com

Diakonie
Katastrophenhilfe

→ Concernant le **coût de la prestation pour le service rendu**, GADEL doit recevoir une proposition financière qui correspond à un coût fixe par rapport à la proposition. Le tarif proposé devra obligatoirement intégrer **tous** les coûts induits par la prestation, notamment:

- Le recrutement des agents qui tiendront les paiements des coupons ;
- Les frais de déplacement jusqu'au lieu de distributions ;
- La préparation et l'envoi des bilans détaillés des activités ;
- Tout autre coût induit pour mener à bien la prestation demandée.

Date de soumission des dossiers :

Les IMF intéressées sont priées d'envoyer une proposition financière au plus tard le **29 Novembre 2021 à 4h00 PM**, à l'adresse suivante : gadel_haiti@hotmail.fr ou de passer au bureau de GADEL sis à la 1ère ruelle Chalet, 2^e impasse à droite.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.

(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608

gadel_haiti@hotmail.fr

www.gadelhaiti.com



RAPPORT DE SIGNATURES VENDEURS

Code du projet :.....: Projet de

Rapport de Signature Vendeurs

Personne responsable					Date de l'échange		
Département:					Site de distribution/ échange		
Commune:							
Section Communale:							
	Heure d'échange	Code Vendeur	Nom Vendeur	Valeur du coupon (HTG)	Nbre de coupons	Montant total (HTG)	Signature / empreinte
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
Total							

Signature
de l'agent :



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



RAPPORT D'ECHANGES_COUPONS

Code du projet : : Projet de

RAPPORT D'ECHANGES VENDEUR

Nom de l'institution financière		Date du rapport	
Personne responsable		Période d'échange	

Résumé des échanges

	Localité	Date	Somme distribuée (HTG)		Localité	Date	Somme distribuée (HTG)
1				5			
2				6			
3				7			
4				8			
1	Montant Transféré sur le compte d'IMF (réf. facture de la banque) (1)					HTG	
2	Valeur totale des coupons échangés (2)					HTG	
3	Balance (1) - (2)					HTG	
4	Montant à payer pour le service de l'IMF (2) x%					HTG	

Je, soussigné,, Responsable des finances de GADEL, certifie que les chiffres de ce rapport ont été vérifiés et sont exacts. Les fiches de signatures attestant les HTG versées aux marchands du projet sur les marchés de ont été remises à conformément au contrat signé entre GADEL et l'institution financière

Je soussigné, (IMF) :, certifie que les chiffres de ce rapport ont été vérifiés et sont exacts.

Fait en deux (2) exemplaires, le, à pour faire valoir ce que de droit.
Pour GADEL Pour l'institution financière

Responsable de GADEL

Responsable de l'institution financière